

Modalité d'admission

Le patient est **adressé par un médecin** (généraliste, pédiatre, psychiatre). En fonction de l'orientation, il sera reçu en entretien de préadmission avec le médecin de l'unité et un soignant du service.

Si le patient remplit les indications, une **admission** lui sera proposée pour une durée fixée (généralement un mois). A l'issue de ce séjour, une admission pour **3 mois renouvelables** pourra être décidée en accord conjoint du jeune, de sa famille et de l'équipe du service. Des rendez-vous de bilans sont régulièrement pris avec la famille.

Un **contrat de soins** signé sera établi avec le patient, nommant les objectifs et les moyens mis en œuvre.

Une fin de prise en charge peut être décidée si le patient enfreint le règlement ou que l'adhésion aux soins n'est pas présente ou que l'indication s'avère inadéquate.

Equipe de l'USE

Médecin responsable

Dr Dhénain

Cadre du service

Mme Ventalon

Equipe soignante

IDE, éducateurs spécialisés,
aide-soignant, ASL

Psychologue

Mme Reliant

Enseignants

Délégués par l'Education nationale

Assistante sociale

Mme Lesturgeon



Centre Hospitalier
Sainte-Marie
CLERMONT-FERRAND

Pôle psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent

Secrétariat lundi-vendredi 9h - 17h
Centre Hospitalier Sainte-Marie
2 avenue Franklin Roosevelt
63000 Clermont-Ferrand
04 73 43 55 19

Médecin chef de service : Dr Turbé
Cadre supérieur de santé : M. Clavelier

Unité soins-études



PPEA

2 rue Franklin Roosevelt
63000 Clermont-Ferrand
04 73 43 55 19



Centre Hospitalier
Sainte-Marie
CLERMONT-FERRAND

Présentation du service

Unité intersectorielle de prise en charge d'adolescents ayant une **souffrance psychique avec retentissement sur la scolarisation**.

Le service comporte **10 places de semaine** (du lundi matin au vendredi après-midi) et **2 places de jour** (nombre de jours d'accueil défini en concertation, logement dans leur famille).

Les jeunes rentrent dans leur famille pour le week-end et au cours des périodes de fermeture institutionnelle (sur certaines vacances scolaires), l'USE est ouverte en dehors de ces périodes.

L'offre de soins

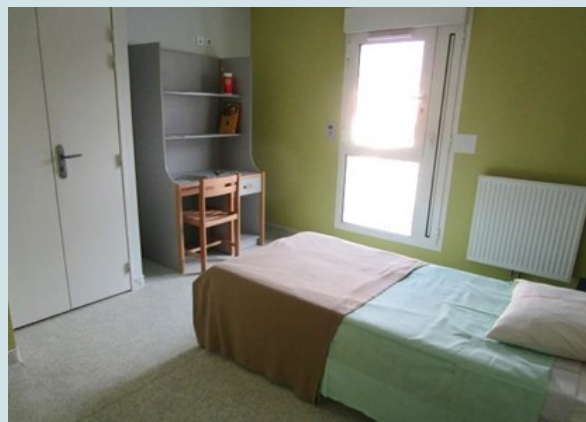
SOINS PSYCHIQUES : recouvrant les médiations, la psychothérapie individuelle, les entretiens médicaux et soignants, entretiens familiaux.

ETUDES : maintien de la scolarisation et élaboration d'un projet pédagogique aux modalités variables et définies de façon conjointe avec le patient, la famille, l'équipe et les enseignants.

Le lieu de soins

Le service s'articule autour d'un pôle chambres /repas et d'un pôle activités.

Les jeunes disposent de **chambres individuelles** avec salle de bains, WC, coin bureau.



Une **salle à manger** permet la prise de repas en commun.



Le pôle activités regroupe plusieurs salles avec à disposition un billard, une table de ping-pong, une télévision, des ordinateurs et des salles de jeux.



Les salles de musique, d'activités manuelles (« atelier », terre), et de réunion sont regroupées sur un autre étage.



Centre Hospitalier
Sainte-Marie
CLERMONT-FERRAND